



APPEL A CANDIDATURES
RESIDENCES D'ARTISTES LOCAUX
MARS / JUIN 2021 - Salle Jeu du Mail

pamièrs
Cœur d'Ariège

APPEL A CANDIDATURES

RESIDENCES D'ARTISTES LOCAUX

Dans le contexte sanitaire qui impacte très durement le monde de la Culture et tous ses acteurs, la Ville de Pamiers s'est engagée à soutenir la création par la mise en place d'un nouveau **dispositif d'accueil d'artistes locaux et compagnies en résidence.**

La Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine propose ainsi de mettre à leur disposition ses infrastructures, ainsi que son équipe technique pour des projets naissants ou avancés.

Modalités d'accueil

Cette résidence est une mise à disposition gratuite d'un espace de travail professionnel **pour une durée allant de 1 à 2 semaines.**

La Ville propose aux artistes qui le souhaitent un accompagnement technique: création lumière avec passation à un(e) régisseur(se), création de dossier technique, conseil en lumière et son, conseil sur la sécurité, etc.

Il est par ailleurs demandé aux compagnies d'organiser une **présentation d'une étape de travail ou d'une restitution** auprès de professionnel et/ou du public à l'issue de la résidence. Dès que le contexte sanitaire le permettra, et selon l'aboutissement du projet, la création pourra être proposée dans le cadre de la programmation culturelle de la ville.



Anciennement abattoirs de la ville, le Jeu du Mail bénéficie d'un équipement technique de qualité et d'un plateau de 10m x 8m. Il est l'outil propice à la recherche artistique, à l'expérimentation et à la production.

(Voir fiche technique)



Le présent appel à projet est ouvert jusqu'au 15 mars 2021 inclus.

Les projets seront examinés par un Comité technique composé de représentants de la Ville.

Conditions financières

La Ville participera à hauteur de **2 500 €**, comprenant le temps de résidence et, le cas échéant, la diffusion du spectacle/concert.

Les frais éventuels de déplacement, de logement des artistes et les frais techniques supplémentaires sont à la charge par l'équipe artistique.

Pièces à fournir

- Un courrier de demande
- Le formulaire complété
- Dossier artistique du projet en création : description de la démarche créative, les procédés et techniques employés, le travail qui sera mené pendant la résidence, un planning prévisionnel, des éléments audiovisuels (esquisses, sons, captations,...), ainsi que vos besoins techniques.

CONTACT

**Direction des Affaires
Culturelles et du Patrimoine**

Maison de Services au Public

5 rue de la maternité

09 100 PAMIERS

05 61 60 93 60

agathe.fourneau@ville-pamiers.fr

FORMULAIRE A JOINDRE A VOTRE CANDIDATURE

Nom de la structure porteuse du projet :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Nom et contact du responsable :

Numéro SIRET / code APE :

Numéro de Licence :

Nom du ou des porteurs de projet :

Contacts du ou des porteurs de projet :

Titre du projet :

Domaine artistique :

Résumé du projet :

Distribution (au plateau) :

Auteur :

Droit d'auteur (Acquis ? en cours ?)

Mise en scène :

Technique :

Autres (musique, lumière, etc) :

Administration :

Production :

Projet en début de création ?

Projet en cours de création ?

Période(s) souhaité(es) pour la résidence :

SOUTIENS

Acquis :

En cours de demande :

Autour du projet (Médiation - Actions culturelles et/ou pédagogiques) :

TECHNIQUE

Personne en charge de la technique :

Contacts :

